



## Discours Eric CHENUT, président de la Mutualité Française Congrès d'Agen, 19 juin 2025

## Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre,

Mesdames et messieurs les Parlementaires et les élus,

Mesdames et Messieurs, Chers amis, chers camarades mutualistes,

C'est un honneur de vous accueillir à Agen pour le 44ème Congrès de la Mutualité Française.

Nous ne sommes pas ici aujourd'hui par hasard.

Nous <u>sommes ici</u>, parce que le cœur de l'action mutualiste, c'est d'être au plus près des besoins de nos concitoyens, partout où ils demeurent, en proximité.

En cet instant, je pense aux 35 millions de personnes qui nous font confiance pour leurs couvertures santé, prévoyance-dépendance et leur épargne retraite.

Je pense également aux 6 millions de personnes que nous accompagnons et soignons chaque année, grâce à nos 3000 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM).

Je pense pour finir aux millions de personnes à qui les mutuelles, Groupe et unions mutualistes, proposent 25000 actions de prévention partout et pour tous.

Nous voilà réunis aujourd'hui, parce que nous sommes à un moment clé de notre histoire.

A l'heure des 80 ans de la Sécurité sociale, Il y a urgence à préserver les grands principes de solidarité qui la sous-tendent, et à adapter le système de santé aux besoins et à repenser le financement de la protection sociale pour la pérenniser. Nous avons à écrire nos futurs ensemble.

En effet, Comment continuer à être bien soignés partout en France?

Comment garantir à l'avenir une protection à toutes et tous?

Comment faire en sorte que chacun reçoive les soins dont il a besoin et contribue à la hauteur de ses moyens ?

Voilà les préoccupations majeures exprimées par nos concitoyens.

Ces questions, j'en suis sûr, seront au cœur des prochaines échéances électorales de notre pays.

Elles nous obligent à faire des choix clairs quant à la manière de faire société, de vivre les uns avec les autres, les uns POUR les autres.

Nous devrons y apporter des réponses concrètes, avec exigence et pragmatisme.

Mais, avant de parler de ces mesures concrètes, commençons par les constats.

Aujourd'hui, la Sécurité sociale n'a plus les moyens de ses missions, avec un déficit de plus de 20 milliards d'euros, alors que nous ne sommes ni en crise économique, ni en crise sanitaire, force est de constater que le système de santé et le modèle social sont à bout de souffle à cause d'une gestion purement comptable et court-termiste ;

Sans oublier que le champ de la cohésion sociale, de la petite enfance au grand âge, est désormais fragilisé, percuté par des logiques financières au détriment de l'intérêt général.

Vous le savez bien, Madame la Ministre, la fuite en avant, des déremboursements, par coups de rabot, de transfert, font que les complémentaires santé sont touchées en rebond.

Aussi, je souhaite solennellement rappeler que nous contestons, et contesterons par tous moyens, la perspective d'une nouvelle hausse de taxe sur les complémentaires, alors que notre pays connait déjà la fiscalité la plus lourde d'Europe sur la santé, et de loin. Cette solution de facilité est aussi inefficace qu'injuste, aussi inadaptée que contreproductive.

De même, l'obsession de cadenasser l'initiative des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie (OCAM) par une hyperréglementation, fait des assurés des consommateurs, au lieu de les rendre acteurs de leur santé et de leur parcours.

Par ailleurs, la défiance entretenue de notre pays sur l'utilisation et le partage des données freine l'innovation et le développement d'une approche personnalisée de la prévention qui nuit aux assurés sociaux et coûte à notre système de santé. Quelle perte de chances!

Enfin, et j'insiste sur ce point, il est temps, grand temps, de sortir du carcan de l'annuité budgétaire qui nous empêche d'agir. Passons de la parole aux actes, Madame la Ministre.

Aujourd'hui, nous avons une vision sans perspective et nous travaillons trop isolément.

Trop souvent, nous évoluons dans des couloirs de nage distincts, alors que nous sommes toutes et tous dans le même bassin, et que les vagues des uns éclaboussent nécessairement les autres.

En résumé,

A ceux qui pensent résoudre le déficit abyssal de la Sécurité sociale avec des mesures petits pieds,

A ceux qui ont renoncé au solidarisme pourtant inhérent à notre protection sociale,

A ceux qui financiarisent progressivement et méthodiquement le système dans une logique de profit,

Je veux dire que nous ne nous résignons pas.

Nous ne renoncerons ni à nos valeurs ni à notre capacité de mobilisation.

Face aux transitions démographiques, numériques et écologiques, il est urgent d'agir.

La procrastination ne saurait être une option.

Entre l'écueil de l'étatisation de la protection sociale, et sa financiarisation mortifère,

Nous, mutualistes, nous sommes convaincus qu'il existe une troisième voie, solidaire, soutenable et durable.

Cette 3<sup>e</sup> voie repose sur deux principes fondateurs:

la Responsabilité, et la Confiance. Deux mots indissociables l'un de l'autre.

Que vous soyez professionnels de santé ou du lien, pouvoirs publics, usagers ou mutualistes – chacun a une responsabilité forte et devra jouer un rôle pour le Bon fonctionnement de notre modèle social et son financement, fondé sur un principe de répartition solidaire.

Nous devons renouveler le PACTE SOCIAL où chacun devra prendre sa part.

Ce nouveau « Pacte social » devra permettre de refonder le socle de confiance, d'adhésion et de contribution, consubstantiel à la compréhension de notre modèle.

La Sécurité Sociale, comme les mutuelles ne peuvent être réduits à des rôles de guichets payeurs solvabilisant des attentes devenues quelques fois déraisonnables de la part de consommateurs insatiables; le sens, l'essence même de la protection sociale devront être questionnés et repartagés.

Parce qu'elle est solidaire, notre protection sociale suppose une citoyenneté sociale caractérisée par la responsabilité individuelle et collective de chacun :

- La responsabilité des assurés sociaux, qui doivent pouvoir recourir aux <u>bons</u> professionnels de santé, toutes les fois où ils en ont besoin, ce qui nécessitera des actions de pédagogie à leur attention.
- La responsabilité des professionnels de santé qui doivent prescrire en fonction de référentiels validés, et non sous la pression des habitudes des patients ou des intérêts des visiteurs médicaux;
- Également, la responsabilité des pouvoirs publics, afin de planifier un aménagement du territoire de santé en fonction des besoins populationnels et des spécificités territoriales, avec pour seule boussole exigence la qualité des prises en charge.

Enfin, nous attendons bien sûr que l'Etat joue pleinement son rôle de garant des principes, qu'il fixe le cap attendu en termes de santé publique, qu'il assure les évaluations et contrôles nécessaires pour le bon fonctionnement du système, qu'il interroge, dans une logique de pollueur-payeur, les moyens de rendre responsable et faire contribuer les acteurs économiques à réparer les conséquences de leur activité sur la santé.

Vous le voyez, Madame la Ministre, chacun doit prendre sa part, en responsabilité.

Et nous aussi mutualistes, nous comptons bien prendre la nôtre, comme nous l'avons fait tout au long de notre histoire, au travers des couvertures répondant à toutes les situations de vie, comme offreurs de soins ou dans la délivrance de biens médicaux, ou comme préventeurs.

Cette 3eme voie nous engage à agir dès maintenant : certaines mesures ne peuvent en effet pas attendre 2027.

- 1 Face à la crise des métiers du soin et du lien, indispensables à notre cohésion sociale, nous devons revaloriser et mieux reconnaître la mission de tous ces professionnels
- 2 Face aux difficultés d'accès aux soins dans les territoires, nous devons développer les équipes de soins traitants, en améliorant la coordination des informations et des compétences.
- 3 Face à la redondance des actes et à la démultiplication des prescriptions, nous devons rechercher l'efficience, en nous appuyant sur les recommandations de la Haute Autorité de santé; avec un objectif: améliorer le parcours de soins des patients sans augmenter leur reste à charge.
- 4 Face à l'augmentation de la fraude, estimée à 13 milliards par le Haut Conseil pour le Financement de la Protection Sociale, nous devons renforcer les contrôles et les sanctions, ce qui implique une nouvelle législation.
- 5 Face à l'augmentation structurelle des dépenses de santé, leur impact sur le coût de la complémentaire santé, nous devons réinterroger le périmètre du contrat solidaire et responsable et faire le bilan partagé du 100% santé. L'objectif ? Garantir notamment aux jeunes, aux chômeurs et aux retraités d'avoir accès à une couverture.

Vous le voyez, face aux défis qui se dressent devant nous, il y a des solutions concrètes et immédiates à apporter. Nous y avons travaillé, réfléchi, souvent avec d'autres, pour trouver les bonnes réponses.

Nous ne voulons pas être des commentateurs, mais bien des acteurs, lucides et exigeants, pour agir dès maintenant, en responsabilité, et restaurer la confiance de nos concitoyens dans notre système de santé et de protection.

Au-delà des mesures des prochains mois, nous pouvons, nous devons, nous voulons agir à plus long terme.

Nous voulons assurer le financement solidaire, soutenable et durable de ce bien commun qu'est notre protection sociale, patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Nous voulons repenser l'articulation entre l'assurance maladie et les complémentaires, à la fois sur leurs périmètres, leurs rôles et leurs missions, pour prévenir et gérer les risques mais également pour renforcer l'accès aux droits de tous.

Nous voulons que la prévention soit reconnue comme prestation en nature et en service dans l'exécution des contrats pour que les complémentaires puissent personnaliser la prévention ;

Nous voulons aussi généraliser la couverture prévoyance à tous les actifs, quel que soit leur statut et leur secteur d'activité.

Nous voulons adjoindre une couverture dépendance à la complémentaire santé mutualisée par répartition solidaire.

Nous voulons promouvoir l'épargne populaire afin de permettre à chaque personne d'anticiper ses projets futurs, sa retraite, ou des aléas

Nous voulons, enfin, définanciariser la protection sociale pour éviter que nos cotisations sociales et fiscales n'aillent renflouer des fonds de pensions pour les retraités de Miami ou des actionnaires d'Australie, ou la pyramide de Ponzy d'assurtech en mal de rentabilité.

Toutes ces ambitions ont un seul point commun: faire en sorte que tout le monde protège tout le monde, grâce à ces couvertures mutualisées.

Comme vous le voyez, il n'y a pas de fatalité qui ne résiste à une volonté commune.

Allons donc plus loin ensemble. Hissons-nous à la hauteur du moment.

Nous ne réussirons pas les uns contre les autres, mais bien, les uns avec les autres.

Comme il y a 80 ans, malgré nos différences d'intérêts, nos possibles divergences d'appréciations, nos potentiels désaccords, mettons-nous autour de la table.

J'en appelle ainsi à l'organisation d'Etats Généraux de la santé et de la protection sociale.

Pour réussir collectivement, la mobilisation de tous les acteurs de la société engagé est une condition indispensable : partenaires sociaux, des syndicats de professionnels de santé, des associations de patients, des élus locaux, des organisations de l'économie sociale et solidaire en plus des financeurs de la protection sociale et de la santé.

Nous avons besoin de débattre avec TOUTES les parties prenantes sans exception, au plan national et en région pour inspirer les solutions de demain.

Et je suis convaincu que nous parviendrons à faire émerger des propositions communes dans l'intérêt de tous et de chacun.

Alors travaillons ensemble, travaillons ensemble, pour établir un diagnostic partagé, travaillons ensemble, pour échanger et réfléchir, pour éclairer des options, afin de permettre à nos concitoyens de décider, en toutes connaissances de cause, pour eux et pour les autres...

Nous aurons à déterminer quelle part de richesse nous sommes prêts à affecter à notre protection sociale pour les dix ou vingt ans à venir.

Nous devrons réfléchir à une plus juste répartition entre ce qui relève des ménages et ce qui relève de l'activité économique, définir la ligne de partage entre capital et travail, et déterminer la contribution de chaque génération.

C'est dans cette mobilisation collective que nous éclairerons les enjeux du débat public, c'est dans cet équilibre juste et solidaire dans la répartition des efforts, que nous ferons société et que nous assurerons la cohésion sociale, creuset de notre République, démocratique, laïque et sociale.

Alors, et seulement à ce moment-là, nous aurons fait œuvre utile.

Eric Chenut.

Président de la Mutualité Française